Rencontre à la mairie avec les familles – le mercredi 8 avril 2015 (20h00)

Voici les différents sujets abordés, sources d'inquiétude pour les familles et les réponses apportées par Philippe Morel et Yves Aubry.

- ***Etat du terrain***

  Proximité de la zone de stockage du compost des toilettes sèches qui est située hors de l'enceinte du terrain, mais est accessible facilement par les enfants.

  Est à l'étude l'enlèvement des tas constitués et largement étalés depuis l'ouverture du terrain

  Une visite technique des lieux est à prévoir pour voir ce problème.

  Autre élément : état du sol et stagnation de flaques d'eau par temps pluvieux.

  A régler par l'apport de graviers.

- ***Une des principales doléances : le coût des charges à supporter***

  Pour résumer, le montant de 100 € est difficile à supporter pour une famille avec 1 ou 2 enfants qui n'a d'autres ressources que les allocations chômage sur une période d'inactivité entre 2 contrats. Ce montant paraît d'autant plus lourd que sur d'autres terrains conventionnés, la participation demandée aux familles (qui de plus occupent un mobil-home ou bungalow) se limite à 50 €.

  Yves Aubry intervient pour tenter de faire comprendre que chaque commune a la liberté de fixer ses conditions et le choix est laissé à chacun d'accepter ou non de s'installer à ces conditions.

  Ces conditions d'installation sont différentes d'une commune à l'autre. Le Cellier, petite commune n'a pas les moyens d'une commune comme Nantes ou même d'une commune de moindre importance comme Ste Luce. Et pourtant proportionnellement au nombre de ses habitants, elle fait un effort plus important en faveur de l'accueil de familles migrantes.

  C'est le Conseil Municipal qui décide et toutes les communes, loin de là, n'ont pas fait le choix d'accepter des familles sur leur territoire, loin de là.

- ***Autre question : pouvoir faire venir un membre de sa famille pour se faire soigner.***

  Une telle demande peut s'entendre, mais elle doit être soumise à l'accord de la mairie, la règle générale applicable étant celle définie dans la convention sur la base de la composition de la famille.

  Yves Aubry souligne la complexité de l'accueil des familles. Sur la trentaine de communes de l'agglomération nantaise et au-delà « Une Famille Un Toit » a participé pour 5 ou 6 d'entre elles à l'ouverture de sites d'accueil.

  L'une des conditions principales posées à la famille qui s'installe est qu'elle s'engage à ne pas faire venir d'autres personnes et si cela n'est pas respecté, plus rien ne pourra être obtenu.

- ***C'est dorénavant 9 familles qui sont domiciliées sur le terrain et non plus 8.***

  La question précédente amènera à bien préciser quelles sont les familles autorisées à rester sur le terrain, puisque depuis août 2014, le jeune couple (fils de Iulian et sa compagne) était considéré comme visiteur et avait été récemment invité à quitter le terrain.

  Le maire a donc énuméré l'ensemble des personnes que la mairie considérait comme domiciliées officiellement sur le terrain de Bel Air, soit les 9 familles au complet (incluant Ionut Francea, Simona, sa compagne et leur bébé de 7 mois, au grand soulagement des parents).

- ***Dernier sujet : charges à payer même si la familles est partie en vacances en Roumanie***

  Le loyer et les charges sont dus de la même façon, il s'agit d'un coût calculé sur l'année et réparti sur les 12 mois.

  Yves Aubry argumente sur la responsabilité de chacun d'assumer le choix qu'il fait, soit celui d'habiter en France et donc logiquement d'assumer les factures d'eau et d'électricité qu'il consomme, soit de vivre en touriste, sans pouvoir prétendre à un habitat fixe.

  Pour illustrer son propos, il prend l'exemple de la pièce de monnaie qui a 2 côtés :

  - le côté pile, le bon côté avec les droits aux Allocations familiales, au RSA en fonction des revenus, à la Couverture Maladie Universelle, à l'accès à l'hôpital …

  - le côté face (les inconvénients) avec les consommations (eau, électricité, ...) à devoir.

  Le touriste n'a pas la CMU, ni le RSA, ni les allocations, …